



Arques, le 30 juillet 2020

Communiqué de Presse

Arc franchit une étape majeure dans la réorganisation de sa structure financière

Le Groupe Arc, leader mondial des arts de la table, annonce un accord majeur avec ses actionnaires et partenaires, dans le cadre d'un processus de financement rendu nécessaire par la crise sanitaire.

Cet accord comporte plusieurs volets.

- En premier lieu, l'actionnaire de référence depuis 2015, injectera 20M€ sous forme d'un apport au capital, renouvelant ainsi sa confiance en l'avenir du Groupe.
- En deuxième lieu, le groupe Arc se verra octroyer 108M€ de nouveaux prêts de la part de l'État, la Région Hauts-de-France et la Communauté d'Agglomération CAPSO, dans le cadre des mesures mises en place par les pouvoirs publics pour aider les entreprises affectées par la crise sanitaire.
- Enfin, les principales parties prenantes sont parvenues à un accord non seulement en termes de financement, mais aussi pour que la filiale de production russe du groupe Arc, OSZ, puisse continuer à opérer dans le cadre d'un partenariat de distribution et d'un accord de licence à long terme avec le Groupe.

Grâce à ce partenariat mutuellement bénéfique, l'usine russe, OSZ, continuera en effet de produire pour son marché local, notamment sous la marque Luminarc® grâce à une licence d'exploitation. De son côté, le groupe Arc continuera d'exporter ses produits de France, des Émirats et de Chine vers le marché russe, via sa filiale de distribution ADR.

Les conséquences bénéfiques de ces accords sont majeures pour le groupe Arc et l'ensemble de ses collaborateurs. La pérennité de l'activité sur le long terme est désormais nettement renforcée. La réduction significative du poids de la dette et des taux d'intérêts améliorera sensiblement la rentabilité, permettant ainsi à Arc de poursuivre les transformations entamées depuis 2019 : amélioration de la sécurité et des conditions de travail, rénovation des fours, automatisation de la zone emballage, poursuite de l'innovation ou encore accélération du plan d'économies.



Ces accords interviennent dans un contexte très particulier. Tous les indicateurs de performance du Groupe étaient en ligne avec les objectifs fixés pour 2019 et 2020 avant la crise du Covid-19 et les effets du confinement, qui ont été particulièrement intenses dans le secteur du Food Service. Le dispositif de soutien aux entreprises mis en place par le gouvernement français dans les semaines ayant suivi le déclenchement de la crise sanitaire a permis au groupe d'encaisser ce choc et de lui donner le temps de négocier les accords de réorganisation conclus aujourd'hui.

Pour Nick Hodler, Directeur Général Groupe, *“c'est une excellente nouvelle pour l'entreprise et l'ensemble de ses collaborateurs. Grâce à la confiance, l'engagement et le soutien de nos actionnaires et partenaires, le Groupe va pouvoir poursuivre sa trajectoire de transformation, de modernisation, d'amélioration des conditions de travail et d'optimisation des services pour ses clients. En particulier, les accords conclus aujourd'hui n'auraient pu voir le jour sans les mesures de soutien aux entreprises mises en place efficacement par les pouvoirs publics français en réponse à la crise sanitaire. D'une difficulté conjoncturelle, nous sommes parvenus à trouver une solution structurelle”*.

Arc

Arc emploie plus de 9 000 collaborateurs dans le monde dont 4 500 en France. Le Groupe, originaire d'Arques, dans le Pas-de-Calais, a réalisé un chiffre d'affaires de 911 millions d'euros en 2019. Fort de son savoir-faire verrier, il s'est développé à l'international et distribue aujourd'hui ses concepts complets d'art de la table dans plus de 160 pays.

Le Groupe évolue sur les marchés grand public et de l'hôtellerie et de la restauration à travers les marques de son portefeuille : Luminarc®, Arcoroc®, Arcopal™, Cristal d'Arques® Paris, Eclat® et Chef&Sommelier®. Depuis plus de 40 ans, le Groupe s'adresse également aux clients professionnels – industriels, négociants, fabricants de produits semi-finis et finis, prestataires de service – avec un éventail de solutions sur mesure répondant à des problématiques précises (industrie, publicité, prime, fidélité).

Arc est présent sur les cinq continents à travers des sites de production (France, États-Unis, Chine, Émirats arabes unis, Russie), des filiales de distribution (États-Unis, Italie, Russie, Inde, Australie, Japon, Afrique du Sud, Singapour, Corée du Sud) et des bureaux de liaison.

Le Groupe veille à équilibrer les exigences économiques, la responsabilité sociale et le respect de l'environnement et inscrit ses activités dans la démarche de développement durable, notamment en ayant adhéré au Pacte Global Compact de l'ONU en 2003.

Contact : press@arc-intl.com

Blanche de Corbiac : 33 (0)1 43 34 31 00